

**Arrêté portant déclaration d'utilité publique des opérations d'aménagement nécessaires à la réalisation
de la seconde phase opérationnelle de la zone d'aménagement concerté du Champ Prieur
sur le territoire de la commune de SEMOY**

ANNEXE 1
PLAN GENERAL DES TRAVAUX

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
en date de ce jour.

ORLEANS, le 23 août 2022

La préfète,
pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général,

signé : **Benoît LEMAIRE**

PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

Source : dossier de réalisation de la ZAC du Champ Prieur

1. SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT



Schema d'aménagement de la ZAC du Champ Prieur - Source : dossier de création de la ZAC - Conception : Atelier Masena / Comptoir de Projets

PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

Source : dossier de réalisation de la ZAC du Champ Prieur

2. PLAN MASSE



PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

Source : dossier de réalisation de la ZAC du Champ Prieur

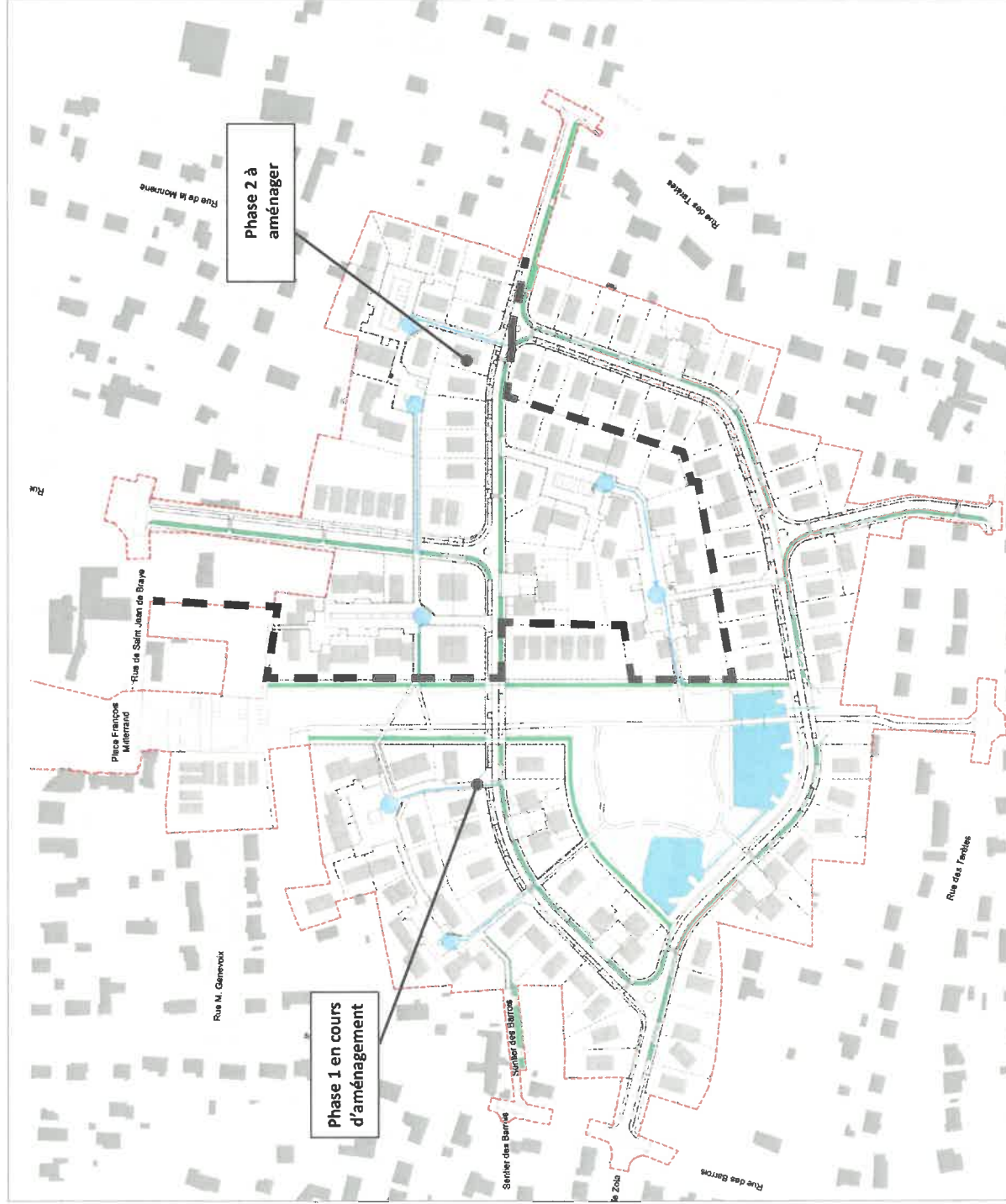
3. PLAN DE RÉSEAUX : EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES



PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

Source : dossier de réalisation de la ZAC du Champ Prieur

4. PLAN DE RÉSEAUX : GESTION DES EAUX PLUVIALES



Plan de principe de fonctionnement de la gestion des eaux pluviales de la ZAC du Champ Prieur

Conception : Atelier Mossena / Comptoir des Projets / INCA

